

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON PÈRE EST ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 13/12/2015 12:13

Bonjour,

je m'appelle Juliette et j'ai 13 ans.

Mon père est alcoolique depuis bientôt 2 ans.

Il le sait, à déjà été aux alcooliques anonymes mais rien n'y fait...

Il dit que c'est une sorte de bête noir qui le pousse à boire et qu'il n'arrive pas à lutter contre elle. Mon père n'est pas violent, mais je vois bien que ça détruit ma famille.

Je ne sais plus quoi faire... Je dois "proteger" mes 3 frères et soeurs.

Merci de vos m réponses...

Mise en ligne le 14/12/2015

Bonjour,

Vous êtes confrontée, à votre jeune âge, à l'alcoolisme de votre père qui reconnait son problème et a même entamé la démarche de se rendre aux Alcooliques Anonymes. Vous ne nous dites pas où est votre mère ni s'il y aurait un autre adulte (un proche ou même un voisin) de référence qui vous assiste et vous aide à protéger vos trois petits frères et sœurs.

Nous admirons votre volonté même si nous devons de vous rappeler qu'il n'appartient pas à une adolescente de treize ans de s'occuper et de son père et de ses petits frères et sœurs. Si vous en êtes arrivée à ce point c'est que quelque part les adultes concernés ne sont pas au rendez-vous de leur obligation. Votre père pourrait très bien être aidé à arrêter l'alcool mais à condition qu'il le veuille et se donne les moyens pour cela.

Il existe des mesures de protection des « mineurs en danger ». Il s'agit le plus souvent d'intervention d'éducateur ou d'aides à domicile, mais si le danger pour les mineurs est avéré et qu'il n'y a pas de solution cela peut amener également à des séparations provisoires (mises à l'« abri »). Ces mesures sont mises en place par le service d'aide sociale à l'enfance (ASE) du conseil général.

Nous vous conseillons dans un premier temps de nous appeler pour que nous reprenions tout cela de vive voix et puissions avoir le plus d'éléments sur la situation de votre père, sur la situation à la maison et ainsi mieux vous conseiller.

Nous sommes joignables par tchat (anonyme et gratuit) via notre site tous les jours de 14h00 à 2h00 du matin ou nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 02h00 du matin.

Bien entendu, tout ceci est sous le sceau de l'anonymat.

Bien cordialement.